



Paiement provisoire retraite complémentaire agirc-arrco

Par **luc77570**, le **29/11/2022 à 23:10**

Bonsoir, Suite au traitement en retard de la cnav concernant ma notification de retraite du regime générale sachant que j' ai respecté le delais de 6 mois pour déclencher ma retraite et que mon dossier est complet pour la cnav , L' agirc-arrco ne veule pas me verser un paiement provisoire sachant qu' il sont en attente de la notification de retraite de la cnav. L'argirc arcco sont il dans l'obligation de me verser un paiement provisoire en attendant la notification de ma retraite par la CNAV? Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **30/11/2022 à 09:29**

Bonjour,

Si ce retard vous occasionne un souci financier, vous pourriez vous rapprocher d'un service social pour qu'il vous conseille mais il semble que cette notification soit indispensable pour déclencher le paiement de la retraite complémentaire...